

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS387

présenté par
M. Gille, rapporteur

ARTICLE 20

À l'alinéa 93, substituer à la dernière occurrence du mot :

« aux »,

le mot :

« les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.